

# VISION BIOMASSE QUÉBEC

Pour une filière au service de  
l'environnement et des communautés

**Communiqué de presse**  
*Pour diffusion immédiate*

## **Chauffage à la biomasse forestière**

### ***Vision biomasse Québec* appuie les modifications au programme “Biomasse forestière résiduelle” mais demeure craintif**

**Québec, le 3 décembre 2020** – *Vision biomasse Québec* approuve les modifications au programme de Biomasse forestière résiduelle de Transition énergétique Québec, qui font passer le montant maximal octroyé à un projet de conversion vers la biomasse forestière résiduelle de 50% à 75% des dépenses admissibles du projet. Cette mesure, demandée depuis des années par *Vision biomasse Québec*, permettra à davantage de projets de biomasse forestière résiduelle de voir le jour et d’être rentables.

Cependant, malgré cette bonne nouvelle, les modifications au programme pour inclure toutes les bioénergies amènent leur lot de questions. “Le fait d’ouvrir la porte à toutes les bioénergies n’est pas une mauvaise nouvelle en soi”, indique Emmanuelle Rancourt, coordonnatrice et co-porte-parole de *Vision biomasse Québec*. “Par contre, il faudra voir comment les autres bioénergies s’intègrent au nouveau programme. L’utilisation de biomasse forestière résiduelle pour le chauffage demeure, à ce jour, l’utilisation la plus efficace de biomasse forestière résiduelle, plus que la transformation en gaz naturel renouvelable ou en biocarburants liquides, puisque ces transformations diminuent le rendement énergétique”.

#### **Un programme qui pourrait financer différentes fonctions**

Si le nouveau programme permet de financer différentes formes de bioénergie, les modalités de cette aide n’ont pas encore été annoncées. “Est-ce que l’aide sera fournie pour les utilisateurs de bioénergie, comme c’est le cas actuellement du programme de Biomasse forestière résiduelle, ou est-ce que ce seront plutôt les producteurs qui seront financés?” ajoute John Arseneault, co-porte-parole de *Vision biomasse Québec*. “Si l’aide va surtout aux producteurs de biocarburants liquides ou gazeux, mais n’est pas accessible aux producteurs de biomasse conditionnée sous forme solide, ce programme entrera en contradiction. C’est donc important que la nouvelle mouture du programme Bioénergies ne se retrouve pas à favoriser une forme d’énergie au détriment d’une autre. Ce pourrait notamment être le cas si d’immenses projets de production de biocarburants liquides ou gazeux viennent siphonner une grande partie du budget du programme et qu’il n’y en a plus de disponible pour les autres formes de bioénergies.”

## **Crainte de la réduction de l'efficacité du programme**

Un autre élément de crainte réside dans la perte d'efficacité globale du programme. "Le programme biomasse forestière résiduelle a toujours été très performant, en termes de réduction de GES par dollar investi du gouvernement" indique John Arsenault. "Si les autres formes de bioénergies sont dorénavant incluses dans le programme, comment l'efficacité globale du programme va-t-elle se comporter? Il serait important de continuer à évaluer l'efficacité de chaque forme de bioénergie indépendamment les unes des autres, car les bénéfices ne seront pas les mêmes pour chaque forme de bioénergie, tout en s'assurant d'allouer les fonds aux projets les plus performants en termes de coûts des réductions des GES".

## **Un plan vert dans la bonne direction, mais qui ne va pas assez loin**

Finalelement, *Vision biomasse Québec* aimerait réagir au Plan pour une économie verte 2030, rendu public le 16 novembre. Pour le secteur du chauffage du bâtiment, le plan va dans la bonne direction, en voulant interdire les nouveaux systèmes de chauffage au mazout à partir de 2030. Cette mesure, malgré son pas dans le droit chemin, est loin de la recommandation du groupe de travail sur les bioénergies, auquel *Vision biomasse Québec* a participé. "Nous sommes contents de voir que le gouvernement songe à agir vers la décarbonation du chauffage au Québec" explique Emmanuelle Rancourt. "Cependant, nous croyons que le gouvernement devrait agir plus rapidement. De plus, ce n'est pas uniquement le mazout qui aurait dû être visé, mais bien tous les combustibles fossiles, incluant le gaz naturel".

Selon les porte-paroles de *Vision biomasse Québec*, malgré les bonnes intentions du gouvernement de remplacer une grande quantité de gaz naturel par du gaz naturel renouvelable dans les prochaines années, l'offre est loin de correspondre à la demande et les coûts ne sont pas au rendez-vous pour les consommateurs. "Le réseau gazier actuel ne pourra jamais être à 100% rempli de GNR et, même si c'était le cas, ce n'est sans aucun doute pas la façon de réaliser une transition énergétique rapide et efficace" ajoute Emmanuelle Rancourt, "il faut donc arrêter dès maintenant d'agrandir le réseau gazier et même commencer rapidement à démanteler le réseau actuel. Si nous voulons combattre les changements climatiques, il faut diminuer notre consommation totale d'énergie et n'utiliser que des énergies renouvelables, dont la biomasse forestière résiduelle pour le chauffage."

-30-

### **Pour information :**

Emmanuelle Rancourt

Coordonnatrice et co-porte-parole, *Vision biomasse Québec*

[emmanuelle.rancourt@naturequebec.org](mailto:emmanuelle.rancourt@naturequebec.org)

(418) 648-2104 poste 2076

## À propos

Coordonné par Nature Québec, *Vision biomasse Québec*<sup>1</sup> est un regroupement d'organisations issues des milieux coopératifs, municipaux, des affaires, ainsi que de l'environnement et du développement rural. Ces organisations ont fait le choix de s'unir avec un objectif commun, celui de promouvoir une filière exemplaire et performante de chauffage à la biomasse forestière au Québec, en visant l'atteinte de sept cibles d'ici 2025 :

- Substituer annuellement 400 millions de litres de combustibles fossiles.
- Valoriser annuellement 1 million de tonnes métriques de biomasse forestière résiduelle (sur une base de 100 % de matière sèche).
- Éviter l'émission de 1 million de tonnes métriques d'équivalent CO2 par année.
- Produire annuellement 4000 GWh d'énergie renouvelable.
- Améliorer la balance commerciale du Québec à hauteur de 225 millions \$.
- Créer 12 500 emplois dans la phase de construction et 3600 emplois permanents.
- Mettre en place des infrastructures additionnelles de production de chaleur d'une capacité totalisant 1600 MW.

Pour plus d'information : <https://visionbiomassequebec.org/>

---

<sup>1</sup> Les membres de *Vision biomasse Québec* sont:

Agroénergie de l'Est, Best Énergies, Bureau de promotion des produits du bois du Québec, Carbonaxion, Centre provincial d'expertise en énergie biomasse Desjardins, Combustion Expert Énergie, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Écotech Québec, Fédération des producteurs forestiers du Québec, Fédération québécoise des coopératives forestières, Fédération québécoise des municipalités, Fondation, Gobeil Dion & Associés inc., Greenleaf Power, Hargassner Canada Est, Innofibre, Inukshuk Synergie, Nature Québec, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, Säättötuli Canada, Solutions Energia Tech inc., Union des producteurs agricoles.